

LE LOGO

GUIDE DES NORMES GRAPHIQUES

MAI 2012

INTRODUCTION

Ce guide contient les normes graphiques du nouveau logo de la TÉLUQ. Elles visent à préserver l'intégrité du logo de la TÉLUQ et, par conséquent, notre image de marque. Ces normes s'appliquent sans exception, que ce soit dans des textes publiés à l'interne, dans des courriels ou dans une communication imprimée, électronique, multimédia ou administrative destinée à l'externe. Elles ont été conçues pour s'adapter aux multiples applications de notre logo.

La Direction des services d'édition a reçu le mandat de concevoir et d'appliquer les normes graphiques. En cas de doute dans la création ou la réalisation de certains outils de communication, ou encore pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour commander du papier à lettres, des cartes de visite et des enveloppes, entre autres, veuillez communiquer avec :

Isabelle Pelletier
Chargée des éditions publicitaires et des impressions
Bureau des dossiers institutionnels et des impressions (BDI)
Direction des services d'édition
418 657-2747, poste 5341
isabelle.pelletier@teluq.ca



LE LOGO

Le logo de la TÉLUQ est composé de notre nom et de la signature « L'université. Aujourd'hui. ». Ces deux éléments sont indissociables et forment le logo de la TÉLUQ.

Son utilisation adéquate permet à la TÉLUQ de projeter une image forte et cohérente auprès de ses différents publics.

Le logo met de l'avant les qualités jugées importantes par les participants aux groupes de discussion : Prestance - Solidité – Flexibilité – Modernisme.

Il évoque à la fois la souplesse et l'encadrement.

- La police Kyrial Sans Pro apporte une touche actuelle et humaine.
- La couleur verte souligne la modernité et vient rappeler qu'une université à distance est naturellement collée aux réalités environnementales.
- Le rectangle noir constitue une zone de protection qui empêche que des éléments visuels placés trop près du logo gênent la reconnaissance de la marque. Il représente l'encadrement.
- Le noir souligne le sérieux de notre université, de son enseignement.
- L'ensemble vise à projeter une image forte.

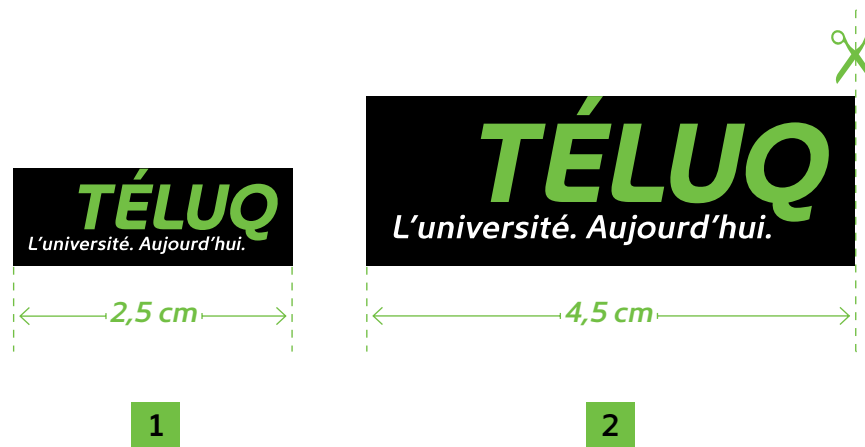


LE LOGO

LES ALIGNEMENTS ET LA ZONE DE PROTECTION

L'ensemble de cette signature forme un tout avec des proportions déterminées qui ne peuvent en aucun cas être modifiées. La signature est toujours positionnée précisément au même endroit par rapport au mot TÉLUQ. De la même façon le mot TÉLUQ et la signature sont fixes et immuables à l'intérieur du rectangle noir.

Le rectangle noir agit comme une zone de protection du logo. Aucune autre zone de protection n'est nécessaire autour du rectangle. Il peut, par le fait même, être apposé directement sur une image.



LE LOGO LA RÉDUCTION MINIMALE

La réduction minimale déterminée vise à assurer la bonne lisibilité du logo et doit être respectée. Il y a deux cas de réduction minimale à considérer :

1. La réduction minimale pour utilisation courante
2. La réduction minimale pour utilisation à marge perdue

Il ne faut jamais utiliser la version à marge perdue lorsque la technique de production ne permet pas de s'assurer d'un rendu parfait de la signature, par exemple, si celle-ci risque d'être coupée. La protection du logo prime sur l'application à marge perdue.



CMYK : noir 100 %
RGB : R : 0 – V : 0 – B : 0



PMS 368
CMYK : J : 100 % – B : 60 %
RVB : R : 120 – V : 190 – B : 70

LE LOGO

LES COULEURS

Les couleurs officielles de la TÉLUQ sont le vert et le noir décrits ci-dessous :

LE VERT

Pantone 368

CMYK : C : 60 / J : 100

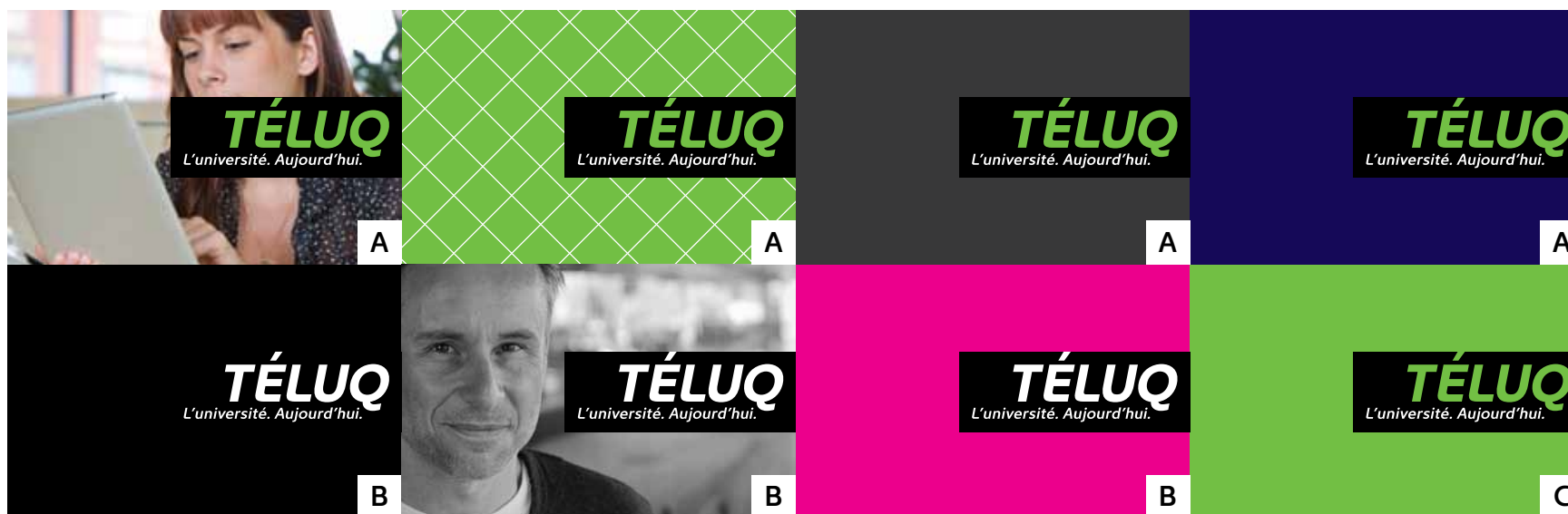
RGB : R : 120 / V : 190 / B : 70

LE NOIR

Pantone Black

CMYK : N : 100 %

RGB : R : 0 / V : 0 / B : 0



LE LOGO

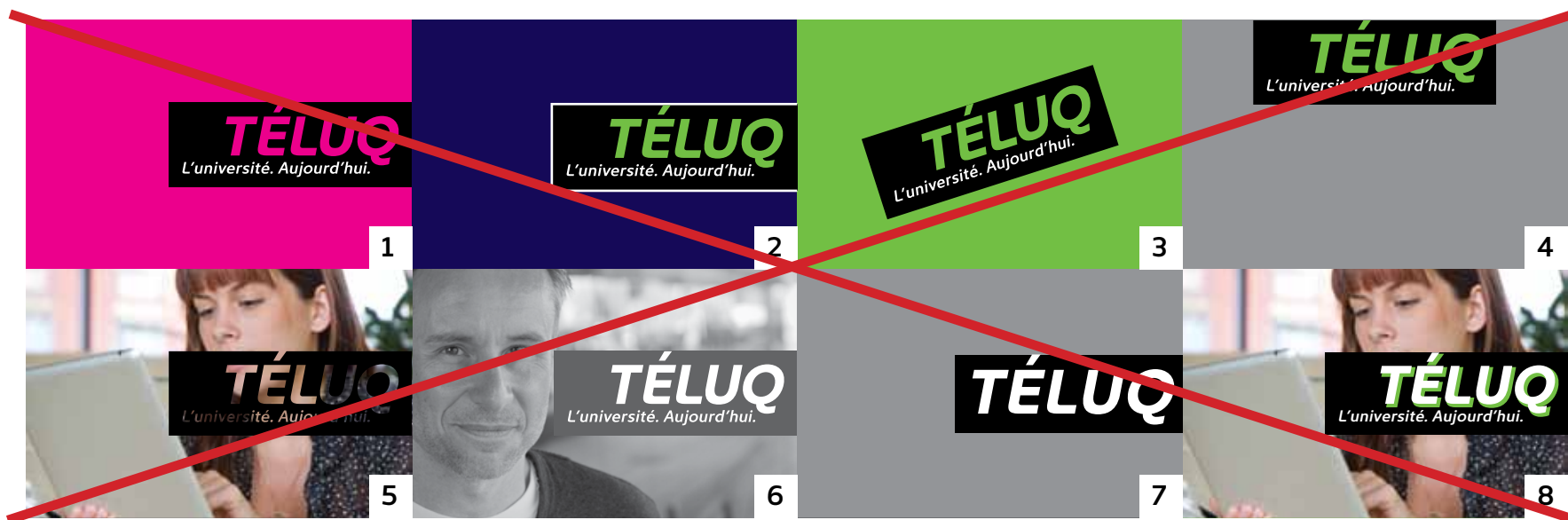
EXEMPLES D'APPLICATIONS POSSIBLES (USAGES ACCEPTÉS)

Il existe trois versions de la signature officielle :

- 1) Rectangle noir / TÉLUQ vert / signature en blanc (version originale)
- 2) Rectangle noir / TÉLUQ et signature en blanc (version en noir et blanc)
- 3) Sans rectangle / TÉLUQ et signature en blanc (pour utilisation limitée, principalement pour support informatique ou pour fond noir en impression noir et blanc)

Applications possibles :

- A) L'utilisation de la version originale (couleurs avec rectangle noir) est à privilégier en tout temps, et ce, même si le fond est de couleur foncée.
- B) Les versions en noir et blanc (avec ou sans rectangle) ne doivent être choisies que lorsqu'une impression couleur est impossible, ou lorsque l'utilisation du vert brise l'harmonie visuelle.
- C) Sur tout fond de couleur officielle (vert ou noir), le logo en version originale doit être utilisé.



LE LOGO UTILISATIONS PROSCRITES

Il est essentiel de toujours utiliser les modèles fournis par la Direction des services d'édition. Il ne faut en aucun cas altérer ou modifier le logo de quelque façon que ce soit.

1. Ne pas modifier la couleur du logo.
2. Ne pas transformer le logo en ligne contour.
3. Ne pas appliquer le logo autrement qu'à l'horizontal.
4. Ne pas appliquer le logo à marge perdue dans le haut ou dans le bas.
5. Ne pas créer de masque dans la typographie.
6. Ne pas créer de trame avec le noir.
7. Ne pas utiliser le logo sans la signature.
8. Ne jamais déformer les éléments de la signature pour créer un effet de perspective.



LE LOGO UTILISATIONS PROSCRITES (SUITE)

Il est essentiel de toujours utiliser les modèles fournis par la Direction des services d'édition. Il ne faut en aucun cas altérer ou modifier le logo de quelque façon que ce soit.

- 9. Ne jamais tramer le noir pour simuler la couleur dans les versions en noir et blanc.
- 10. Ne pas mettre le rectangle noir en transparence.

- 11. Ne pas inverser les couleurs de la signature.
- 12. Ne pas créer d'effets ombragés.



LE LOGO MÉDIAS ÉLECTRONIQUES

Nous avons créé une icône pour réseaux sociaux ou applications mobiles. La même icône est utilisée en blanc pour signer les vidéos. Le Bureau des dossiers institutionnels et des impressions (BDI) de la Direction des services d'édition peut vous fournir les versions de cette icône sur demande.